

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BELLETERRE
DISTRICT DE TÉMISCAMINGUE

Belleterre, 8 avril 2019

À une assemblée régulière du conseil de la ville de Belleterre tenue au lieu ordinaire de ses sessions ce 8e jour d'avril 2019 et à laquelle sont présents :

Diane Lefebvre, Guylaine Breton, Roger Phillips, André Gauthier, Nathalie Savard, Cécile Pichette

Tous formant quorum sous la présidence du maire monsieur **Bruno Boyer**, il est dix-neuf heure quarante.

Huis-clos de dix-neuf heures à dix-neuf heure trente.

19-04-01 Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Cécile Pichette, appuyé par Diane Lefebvre et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en le laissant le point affaire nouvelle ouvert.

19-04-02 Adoption du procès-verbal;

Les conseillers ayant pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 12 mars 2019, il est proposé par André Gauthier, appuyé par Roger Phillips et résolu à l'unanimité que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que présenté.

19-04-03 Adoption des comptes et salaires du mois de Mars 2019 :

Il est proposé par Nathalie Savard, appuyé par Diane Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les comptes de Mars 2019 déjà payées au montant de 344.52\$ et les comptes à payés au montant de 26554.77\$ vérifié par le maire Bruno Boyer et la conseillère Guylaine Breton ainsi que les prélèvements au montant de 7824.84\$ et les salaires nets au montant de 11527.10\$ soient acceptés et payés.

Je, soussignée, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus sont projetées par le conseil.

Signé à Belleterre, 8 avril 2019

Secrétaire-Trésorière

Période de question de l'assistance (s'il y a lieu)

Monsieur Pierre Phillips vient expliquer au conseil ce qu'il fera pour régler la plainte qu'il a reçu de son voisin concernant l'écoulement des eaux de son garage. Il fera arpenter sont terrain pour commencer et si son bâtiment n'est pas chez lui il réglera le problème. Monsieur Phillips aimerait aussi que la ville adopte un règlement concernant le déneigement. Le conseil de la Ville va vérifier toutes les options avant d'adopter un règlement comme celui-là.

19-04-04 Déclaration de reddition de comptes en lien avec le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local :

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 44 212\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes local ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville;

ATTENDU QUE les frais encourus s'élèvent à un montant de 115515.00\$

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Roger Phillips, appuyé par Nathalie Savard et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Belleterre approuve les dépenses de 115515.00\$ pour les travaux exécutés conformément à l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes local ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau local.

19-04-05 Autorisation du conseil municipal d'acquérir un immeuble lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 9 mai 2019 :

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Belleterre peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées, et ce, conformément à l'article 536 de la loi sur les cités et villes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Belleterre dans la résolution # 19-02-04 a autorisé la mise en vente pour défaut de paiement de taxes de certains immeubles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil croit opportun d'autoriser la Directrice Générale, Josée Rivard à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil croit qu'il opportun d'autoriser un substitut à la Directrice Générale, Josée Rivard soit le Maire, Bruno Boyer;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par André Gauthier
appuyé par Cécile Pichette
et résolu unanimement

- **DE MANDATER**, conformément aux dispositions de la loi sur les citées et villes, la Directrice Générale, Josée Rivard à enchérir et acquérir les immeubles énumérés ci-dessous et mis en vente pour défaut de paiement de taxes le 9 mai 2019, et ce, pour une valeur allant jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital et intérêts et les frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles :

Liste des immeubles

| Propriétaire Nom, adresse et code postal | N° de matricule au rôle d'évaluation | Lot | Rang | Cadastre officiel (Canton) | Lot du cadastre du Québec (1) | N° d'enregistrement de l'acte de vente | Mode d'acquisition (2) | Taxes municipales | Frais (notaire, etc.) | Taxes scolaires | Total |
|--|--------------------------------------|----------------------------------|------|----------------------------|-------------------------------|--|------------------------|-------------------|-----------------------|-----------------|--------|
| Three Kid Realty, A/S Me Jean-Francois Durand, 2828 Boul. Laurier 7e étages Tour 1 Bureau 762, Québec (QC) G1V 0B9 | 6549 09 7575 | Bloc-28-216.28-217.28-218.28-219 | Rang | Guillet | 5768969 | 22613735 | vente | 4878.76 | | 559.04 | 5437.8 |
| | 6549 09 0882 | Bloc-28-213 | Rang | Guillet | 5768966 | 22613735 | vente | 47.11 | | 3.34 | 50.45 |
| | 6549 09 2482 | Bloc-28-214 | Rang | Guillet | 5768967 | 22613735 | vente | 45.66 | | 3.34 | 49 |
| | 6549 09 4080 | Bloc-28-215 | Rang | Guillet | 5768968 | 22613735 | vente | 45.66 | | 3.34 | 49 |

- **DE MANDATER** le Maire, Bruno Boyer, à agir en tant que substitut à la Directrice Générale, Josée Rivard en cas d'incapacité d'agir de celui-ci.

Discussion sur la vente et l'Achat d'un nouveau camion

Un devis sera préparé pour l'achat d'un nouveau camion (dans l'usager) boîte de 8 pieds, $\frac{3}{4}$ de tonne, à gaz et double cabine.

Discussion sur le terrain de camping

Nous remettrons l'offre d'emploi sur internet

-

Botte de sécurité Urbain

Discussion sur l'achat de bottes pour Urbain (vérification avec le comptable)

19-04-06 Publicité Journal le Reflet :

Il est proposé par Guylaine Breton, appuyée par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité de faire une publicité dans le journal le Reflet dans le cadre de leur spécial pour les activités et attraits de la municipalité au cout de 425.00 \$.

19-04-07 Soumission abat poussière :

Il est proposé par Diane Lefebvre, appuyé par Roger Phillips et accepté à l'unanimité de prendre Rm Entreprise pour le calcium liquide qui sera mis dans les rues et le chemin Lac-aux-Sables de la municipalité.

Discussion sur la peinture à l'église

19-04-08 Avis de motion- Règlement # 2019-134 fixant les modalités de publication des avis publics;

Madame Nathalie Savard, conseillère au poste 5, donne avis de motion de l'adoption, lors de la prochaine séance du conseil, du règlement # 2019-134 fixant les modalités de publication des avis publics. ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

19-04-09 Dépôt du projet des règlement # 2019-134 fixant les modalités de publication des avis publics:

Madame Nathalie Savard, conseillère au poste 5, dépose le projet de règlement # 2019-134 fixant les modalités de publication des avis publics.

Adopté à l'unanimité sur une proposition du conseiller André Gauthier

Discussion sur le Centre Multifonctionnel de l'Est Témiscamien (CMET)

Discussion sur le dossier école et sur la Stèle Radar qui sera installé à Belleterre du 10 au 16 octobre 2019

Période de question de l'assistance (s'il y a lieu)

Aucune question

19-04-11 Levée de l'assemblée :

Il est proposé par Guylaine Breton, appuyé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité de clore l'assemblée, il est précisément vingt et une heures trente-six lorsque les délibérations prennent fin.

Maire

Secrétaire-Trésorière
Directrice-générale